

DÉCLARATION DE PERFORMANCES

Réf. Annexe III Règlement UE n° 305/2011

DoP/KLOVER-004

1. Code d'identification : **SM80**
2. Modèle ou n° lot ou n° série (Art.11-4) : **SMART 80**
3. Usages du produit prévus conformément à la spécification technique harmonisée : **Appareil de chauffage domestique alimenté aux granulés de bois avec possibilité de production d'eau chaude sanitaire**
4. Nom ou marque enregistré du fabricant (Art11-5) : **KLOVER s.r.l.**
I - 37047 San Bonifacio (VR) – Via A. Volta, 8
5. Nom et adresse du mandataire (Art.12-2) : -
6. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (Annexe 5) : **System 3**
NB 1880
7. Laboratoire notifié : **ACTECO s.r.l.**
I - 33084 Cordenons (PN) – Via Amman, 41
- Numéro du rapport d'essai (selon System 3) : **1880-CPR-025-15**

8. Performances déclarées

SPÉCIFICATION TECHNIQUE HARMONISÉE	EN 14785
CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE	PERFORMANCE
Résistance au feu	A1
Distance du matériau combustible	200 mm
Risque de fuite de combustible	Conforme
Émission de produits de la combustion - Puissance nominale - Puissance réduite	CO à 13% de O ₂ 0,007 % CO à 13% de O ₂ 0,023 %
Température de surface	Conforme
Sécurité électrique	Conforme
Accessibilité et entretien	Conforme
Pression maximale de fonctionnement	2,5 bar
Résistance mécanique	NPD (Performance non déterminée)
Performances thermiques - Puissance nominale (réduite) - Puissance nominale (réduite) transmise à l'environnement - Puissance nominale (réduite) transmise à l'eau	 22,6 kW (6,7 kW) 3,5 kW (1,2 kW) 19,1 kW (5,5 kW)
Rendement - Puissance nominale - Puissance réduite	 η 88,1 % η 91,4 %
Température fumées - Puissance nominale - Puissance réduite	 T 210,2 °C T 98,8 °C

9. Les performances du produit visées aux points 1 et 2 sont conformes à la performance déclarée au point 8.

Nous délivrons la présente déclaration sous la responsabilité exclusive du fabricant dont il est question au point 4.

Signé au nom et pour le compte du fabricant par :

San Bonifacio (VR), 22/07/2015

Mario Muraro

Président du conseil d'administration